car pour la comédie et le drame, il ne faut, en tout cas, ni chœurs, ni orchestre. La mise en scène est bien plus réduite.

M. LE MAIRE. — Messieurs, je mets aux voix l'amendement de M. Baas tendant à élever à 8,000 francs la subvention accordée à M. Deschamps.

L'amendement de M. Baas est adopté : seize conseillers, sur trente présents, se prononcent en sa faveur.

M. LE MAIRE met aux voix les conclusions du rapport allouant à M. Escande une subvention de 300 francs par représentation.

M. HENRI BUISINE. — Accaptera-t-il l'allocation que nous lui voterons ?

M. PIERRE DESTOMBES, adjoint. — S'il n'accepte pas, il ne viendra pas jouer. Cela le regarde !

M. VINCHON, adjoint. — M. Escande sollicitait au mois d'octobre une *petite* subvention; nous aurions donc mauvaise grâce à la lui refuser.

M. LE DOCTEUR DERVILLE.—A-t-il aussi un droit des pauvres.

Plusieurs membres : Oui, oui.

La subvention proposée pour M. Escande, mise aux voix, est votée.

Motions diverses

M. PAUL DAZIN. — M. le Maire, je demande la parole. Messieurs, j'ai l'honneur de vous soumettre deux motions concernant : 1° les distributions de secours aux indigents; 2° les médicaments fournis à ces mêmes indigents.

Renvoyé aux 1re et 2e commissions.

M. PIERRE DESTOMBES, adjoint, propose d'appeler *rue Nain* le tronçon de la rue du chemin de fer compris entre la rue Nain et la place qui se trouve en face le square Notre-Dame. Depuis le percement de la rue de la Gare, il se produit des erreurs dans le numérotage des maisons.

M. ALFRED REBOUX. — Messieurs, la proposition de M. Pierre Destombes m'amène à vous en présenter une autre. Nous avons la rue du Chemin de fer et la rue de la Gare. Ne pourrait-on pas changer la dénomination de la première. Il existe un savant illustre dont le génie a ouvert des voies admirables à la chimie organique et à plusieurs des industries qui en dépendent. Je veux parler de M. Chevreul. Par ses travaux et par ses découvertes, M. Chevreul a surtout servi l'une de nos industries les plus nécessaires, l'une de celles dont dépend la fortune de Roubaix, l'industrie de la teinture. Bientôt, la France va célébrer le centenaire de M. Chevreul. Vous vous honorerez, Messieurs, en étant des premiers à lui rendre, de son vivant, un hommage public de reconnaissance et d'admiration. Je vous demande de donner son nom à la rue du Chemin de fer.

M. PIERRE DESTOMBES adhère à cette proposition, mais il insiste pour qu'on tienne compte de sa demande, et que désormais la rue Nain fluisse au square.

M. GUSTAVE LECLERCQ. — Est-il nécessaire de changer maintenant le nom de la rue dont on nous parle, puisqu'elle conduit au chemin de fer : attendez que la nouvelle rue de la Gare soit faite.

M. PENNEL-WATTINNE, adjoint. — Vous avez un tronçon de rue qui s'appelle rue du Quai : ce nom n'a plus sa raison d'être, puisque l'ancien canal n'existe plus. Appelons cette rue, rue Pierre de Roubaix, dont elle n'est que la continuation.

M. ALEXANDRE FAIDHERBE, adjoint. — Je vais mettre tout le monde d'accord : nous avons une place devant le square, appelons-la place Chevreul. (Assentiment).

Sur la demande de M. LE DOCTEUR DERVILLE, ces diverses propositions sont renvoyées à la 3e commission : il en est de même d'une motion présentée par M. PAUL WATINE, adjoint, et demandant à ce qua l'on donne à une des rues de Roubaix le nom du capitaine Aubert, mort glorieusement à la bataille de Bapaume.

La séance est levée à 10 h. 16.

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du mardi 16 décembre 1884

Louis Duthoit, soldat-réservisto de la classe 1873, du recrutement de Lille. Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, en temps de paix. Six mois de prison. — Défenseur : Me Godefroy, avocat à Lille.

***

Albert-Olivier Cauchois, chasseur au 19e régiment de chasseurs. Dissipation d'effets. Un an de prison. — Défenseur : Me Godefroy, avocat à Lille.

***

Jules Bauduin, soldat-réservisto de la classe 1877, du recrutement d'Avesnes. Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, en temps de paix. Un mois de prison. — Défenseur : Me Godefroy.

***

Théodore-Edouard François, soldat au 43e régiment d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix. Trois ans de prison. — Défenseur : M Godefroy.

***

Emile-Paul Boubert, soldat-réservisto de la classe 1877, du recrutement de Valenciennes. Insoumission à la loi sur le recrutement. Un mois de prison. — Défenseur : Me Godefroy.

***

Henri-François Margerin, soldat au 33e régiment d'infanterie (défaillant). Abus de confiance. Deux ans de prison et un mois de la même peine, en remplacement de 25 fr. d'amende.

NORD

Douai — *Une arrestation importante.* — Le parquet de Douai avait lancé un mandat d'amener à charge d'un sieur Léon Malmedy, âgé de 29 ans, prévenu de meurtre et de vol d'une somme de 80,000 fr., à Tourcoing, et d'un vol de 35,000 fr. commis à Douai. Malmedy vient d'être arrêté par la police de Pepinster.

PAS-DE-CALAIS

INSTALLATION DE Mgr DENNEL. — Aujourd'hui, mardi, a eu lieu l'installation de Mgr Désiré-Joseph Dennel, évêque d'Arras, Boulogne et St-Omer.

A onze heures, MM. les ecclésiastiques, en habit de chœur, sont entrés à la cathédrale pour occuper leurs places : dans les stalles, MM. les chanoines et les bénéficiers; sur les banquettes rapprochées du siège de M. le grand chantre, les séminaristes formant le chœur de chant; sous la coupole, tous les autres ecclésiastiques.

A 11 heures 1/4, MM. les membres du chapitre sont sortis de l'église pour aller saluer Monseigneur et l'accompagner à son entrée.

A 11 heures 1/2, Sa Grandeur, arrivant aux portes de la cathédrale, a baisé la croix présentée par M. le prévôt du chapitre : on a chanté aussitôt l'antienne : *Sacerdos et Pontifex*, puis le *Te Deum*.

M. le prévôt a présenté au Prélat l'eau bénite et l'encens avec les cérémonies accoutumées; puis la procession s'est dirigée vers le maître-autel : à l'entrée du chœur, M. le prévôt a complimenté Sa Grandeur.

Arrivé au sanctuaire, Monseigneur s'est agenouillé sur le prie-Dieu pour adorer le très Saint-Sacrement, conservé à l'hôtel de la Sainte-Vierge.

Monseigneur s'est rendu ensuite au trône et a reçu l'obédience des membres du clergé ; puis il est monté dans la chaire placée près du chœur et a adressé à l'assistance une courte allocution. Il a donné sa bénédiction solennelle, et la procession, descendant la grande nef et remontant la nef latérale, a pénétré dans les cloîtres du Grand-Séminaire où Monseigneur a reçu les membres du clergé.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Présidence de M. DESTICKER, conseiller à la cour d'appel de Douai

Audience du lundi 15 décembre

Ministère public : M. SAINT-AUBIN, procureur de la République

1re affaire. — **Affaire de mœurs.**

L'accusé le nommé Octave-Valéry-Louis Outreman, est condamné à quatre ans de prison.

2e affaire.

L'ASSASSINAT D'ÉTAPLES

L'accusé le nommé Pierre-Antoine Hecquet, est condamné **A LA PEINE DE MORT.**

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 15 décembre. — Emile Vlieghe, rue Watt, cour Six, 41. — Marie Dequick, rue des Filatures, 41. — Alphonse Devaere, rue Saint-Maurice, 51. — Hélène Corselis, rue Bourgelat, 22. — Charles Clinckemaille, rue Saint Laurent, cour Saint-François, 9. — Henri Dujardin, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 43. — Jules Vandenhaute, rue des Filatures, cour Tonneau, 8. — Henri Renaux, rue du Tilleul, 284.— François Vanhecke, rue des Longues Haies, cour Bélin, 29. — Henri Duymelinck, Grand'Rue, impasse des Quinze-Ballots, 4. — Flore Simoens, boulevard d'Armentières, 15. — Hélène Sickman, rue du Bassin, 5 — Edouard Lippens, rue des Longues-Haies, cour Tonneau, 4. — Thérèse Duyck, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 37. — Pauline Malfait, rue de Choiseul, maisons Guillaume-Lefebvre, 4. — Henri Staelen, rue Notre-Dame, 37. — Stéphanie Roussel, rue de l'Epeule, 121.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 15 décembre. — Paul Strajder, 28 ans, couvreur et Clémence Quequin, 22 ans, coiffeuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 décembre. — Amélie Fonneville, 81 ans, pensionnaires aux Petites-Sœurs. — Lucien Leclercq, 5 ans, rue d'Ath, 33. — Léon Toroq, 2 ans, rue Lakanal, 1. — Elise Guermonprez, 74 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Elise Brugeu, 21 ans, à l'Hôtel-Dieu. —François Lavercherc, 71 ans propriétaire, rue Saint-Georges, 14. — Barbe Lanneau, 67 ans, ménagère, rue Archimède, cour Saint-Emile, 18 — Jean Destombes, 1 an, rue de Valenciennes, 41. — Léonie Picavet, 1 an, rue de Lille, impasse des Arts, 14. — Henri Defontaine, 69 ans, journalier, rue Franklin, cour Debonlet, 3.

ETAT-CIVIL de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 décembre. — Emile Duthoit, rue des Cataloes. — Zélia Deconinck, rue Haute-Voie. — Eugénie Castil, rue du Niot. — Marie Scalbert, rue St-Joseph. — Adelphine Grimonprez, rue de la Croix-Rouge. — Gabrielle Volt, rue des Quinze-Bouteilles. — Marceau Meurisse, au Blanc-Seau.

Du 15 décembre. — Marceline Loridan, rue Vandevenne. — Pierre Lepers, au Chêne-Houpline. — Marie Demeester, au Blanc-Seau.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 décembre. — Jules Leclercq, 11 mois, rue de la Barbe-d'Or. — Abraham Doudenarde, 71 ans, sans profession, rue de Roma. — Jeanne Hugot, 1 an, rue des Poutrains. — Louis Selosse, 41 ans, contre-maître, rue Sainte-Barbe. — Cécile Lemaire, 87 ans 8 mois, sans profession, rue des Poutrains. — Etienne Jocatens, 2 ans, au Blanc-Seau.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MULLIER-SOUDON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-François-Joseph MULLIER, membre honoraire de la société de secours mutuels, décédé à Mouveaux, le 14 décembre 1884, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le mercredi 17 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau des Duriez.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois de 2e classe, qui sera célébré le lundi 19 janvier 1885, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille LAVERCHERE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-François-Désiré LAVERCHERE, veuf de Dame Victoire HUYGHE, décédé subitement à Roubaix, le 15 décembre 1884, à l'âge de 71 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mardi 16 courant, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 17 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Georges, 14.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 décembre 1884, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Catherine DE FIDOST, veuve de Monsieur Jean-Baptiste-Narcisse LEFIENNE, décédée à Bruxelles, le 19 novembre 1884 dans sa 6-e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 18 décembre 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Florine-Henriette GHOLLEION, veuve de Monsieur Théodore SEGARD, décédée subitement à Roubaix, le 15 novembre 1884, dans sa 86e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes priés d'assister aux Obits de Confréries que feront célébrer en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Sophie MATHON, épouse de Monsieur Désiré BARENNE, décédée à Roubaix, le 11 novembre 1884, dans sa 6-e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, mercredi 17 décembre, à 7 heures, la confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs; à 7 heures 1/2, la confrérie des Fidèles-Trépassés; vendredi 19, à 7 heures, la confrérie du Très-Saint-Sacrement. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Subsides scolaires. — Le *Moniteur* publie une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique aux gouverneurs prescrivant le mode de répartition des subsides scolaires.

Le crédit porté au budget est de 6,325,000 francs.

La répartition de cette somme se fera, sauf les exceptions, d'après les règles suivantes :

La base de la répartition sera un subside proportionné à la population de la commune, calculé à raison d'un franc par habitant.

Cette base sera modifiée, en plus ou en moins, de la façon suivante :

« Aucune commune ne recevra, ni moins des trois cinquièmes (60 p. c.) de ce qu'elle a reçu en 1883, *ni moins de 600 francs.*

» Toute commune qui, en 1883, a reçu moins d'un franc par habitant, recevra un subside égal à celui de 1883, sans cependant qu'il puisse être inférieur ni à un franc par deux habitants, ni à 600 *francs.*

» Pour bénéficier de la garantie du subside minimum de 600 francs, il faut que la commune ait au moins une école primaire, communale ou adoptée, à son usage exclusif.

» Enfin, en règle générale, le subside de l'Etat ne peut dépasser le double de la part d'intervention de la *commune dans les frais du service ordinaire* de l'instruction primaire.

Il ne sera dérogé à ces règles qu'à titre de pénalite (art. 6 et 9 de la loi), ou dans des circonstances exceptionnelles, à raison, soit de l'importance des revenus patrimoniaux, soit de la détresse des communes.

FAITS DIVERS

Tirage d'obligations. — Lundi matin, 78e tirage trimestriel de remboursement de l'emprunt municipal de Paris de 1865.

Voici la liste des numéros gagnants.

Numéro 182, 63, 150,000 fr.— Numéros 358,599, 50,000 francs. — Numéros 511 950 — 568,145 — 273,977 — 450,024, chacun 10,000 fr. — Numéros 53,707 — 433,090 — 314,711 — 75,992 — 393,129 chacun 5,000 fr. — Numéros 571,923 — 400,352 — 347,609 — 271,936 — 485,650 — 78,943 — 306,036 — 130,976 — 487,486 — 355,482, chacun 2,000 fr.

Soit un total de 285,000 francs de primes.

Les 1,113 autres numéros sortis sont remboursables au pair, à la caisse municipale, à partir du 5 janvier prochain.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers (et par FIL SPÉCIAL)

Le manifeste de l'Autonomie communale

Paris, 16 décembre. — Le groupe de l'Autonomie communale a arrêté définitivement, hier, les termes du manifeste qu'il va adresser aux Conseils municipaux du département de la Seine, à l'occasion des élections sénatoriales. Tous les membres du groupe ont signé ce manifeste, qui a été rédigé par une commission de sept membres nommée à cet effet, et dont nous publierons le texte demain. Nous croyons savoir que les signataires indiquent comme devant être le programme de l'élection sénatoriale de la Seine : la suppression du Sénat, la revendication du suffrage universel, la condamnation des aventures coloniales, la réforme de l'impôt, la suppression du budget des cultes et la magistrature élective.

A l'Elysée

Paris, 16 décembre. — M. le président de la République a reçu hier le général Carrey de Bellemare, commandant le 13e corps d'armée, et le général Lewal, commandant le 17e corps.

Arrivée des restes mortels du commandant Rivière

Paris, 16 décembre. — C'est aujourd'hui que le *Tarn* ramenait en France les restes mortels du commandant Rivière et du chef de bataillon Berthe de Villers, doit arriver en rade de Marseille. Dès l'arrivée du navire, les corps de ces deux officiers supérieurs seront déposés au lazaret. Les honneurs militaires ayant été rendus en Cochinchine, aucune cérémonie n'aura lieu à Toulon. La dépouille mortelle de M. de Villers sera remise à sa famille, pour être transférée à Mâcon, où elle sera inhumée. Le *Tarn* portera à Brest le corps de Henri Rivière.

Le Saint-Siège et la République

Rome, 15 décembre, 2 h. 18. — Mgr di Rende, nonce du Pape à Paris, recevra demain matin une lettre du cardinal Jacobini, au sujet des prébendes du clergé, qui ont fait dernièrement l'objet des discussions de la Chambre. Le nonce, par cette lettre, recevra pour instruction de faire connaître au gouvernement français, que le Saint-Siège ne peut continuer d'observer le Concordat, si de son côté la France en détruit les clauses principales. Le nonce retournera ensuite à Rome afin de faire connaître personnellement le résultat de ses représentations auprès du gouvernement français.

Le ministre des Etats-Unis à Paris

Paris, 16 décembre. — S. Exc. M. Morton, ministre des Etats-Unis, vient d'adresser sa démission à son gouvernement. Cette résolution est la conséquence de l'élection de M. Cleveland à la présidence de la République américaine, car M. Morton était le représentant des idées politiques de son concurrent, M. Blaine. Il est peu probable que le successeur du ministre démissionnaire arrive à Paris avant trois mois.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Conseil des ministres

Paris, 16 décembre. — Le conseil des ministres a tenu une courte séance dans laquelle il s'est occupé des affaires courantes. On croit que le budget ordinaire sera voté jeudi ou vendredi au plus tard. Le budget extraordinaire ne sera examiné avant le 1er janvier que si le Sénat consent à examiner le budget ordinaire.

Combat à Kelung

Paris, 16 décembre. — Une dépêche de l'amiral Courbet, datée de Kelung, 13 décembre, dit que le commandant Lacroix a dirigé une reconnaissance offensive contre les ouvrages ennemis nouveau menaçant les positions françaises. Les Chinois ont été délogés et ont perdu 200 morts et blessés. Les Français ont eu un tué et sept blessés.

Les croiseurs chinois

Shanghaï, 16 décembre. — Aujourd'hui, des croiseurs chinois sont partis pour une destination inconnue.

L'occupation française de Tadjourah

Londres, décembre.— Il est inexact que la Porte ait protesté contre l'occupation française de Tadjourah. La Porte se préoccupe surtout des annexions anglaises de la mer Rouge.

Les affaires d'Egypte

Londres, 16 décembre.— Le *Daily Telegraph* dit que le Khedive répondra favorablement à la démarche des puissances pour l'admission de l'Allemagne et de la Russie dans la caisse de la dette.

Le canal de Panama

New-York, 16 décembre. — Un traité des Etats-Unis et du Nicaragua concède à perpétuité aux Etats-Unis une largeur de territoire de trois milles de chaque côté du canal. Ils perçoivent les taxes; mais la moitié des produits est laissée au Nicaragua. Ce traité comprend une convention commerciale basée sur un principe de réciprocité.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 16 décembre

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 3 heures 5.

L'urgence est prononcée pour un projet en vue de l'agrandissement et de l'achèvement du port de la Pointe-des-Galets.

Un projet prorogeant la surtaxe perçue sur les vins et les alcools à l'octroi de Mortain, et un projet apportant approbation du tarif télégraphique entre la France et la Grèce sont adoptés.

M. Chalamet, rapporteur du projet de loi sur les incompatibilités parlementaires, combat l'amendement de M. Delbreil à l'article 4.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi matin 16 décembre 1884

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

Une soixantaine de députés sont présents. Plusieurs des députés qui ont demandé une séance pour la matinée, sont absents.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président exprime ses regrets pour la mort de M. Galpin.

Le scrutin est ouvert sur la proposition Lockroy. Cette proposition est adoptée par 260 voix contre 20.

La Chambre a adopté presque tous les chapitres concernant les Beaux-Arts.

La suite de la discussion a été renvoyée à deux heures.

SECONDE SÉANCE

La seconde séance est ouverte à deux heures.

Les derniers chapitres du budget des beaux-arts sont rapidement adoptés, après le rejet de quelques amendements tendant à l'augmentation des crédits.

On aborde ensuite le budget de l'intérieur. Il n'y a pas de discussion générale.

Les deux premiers chapitres sont enlevés sans débat.

Sur le chapitre 3, relatif aux fonctionnaires administratifs, M. Raoul Duval propose une économie de trois millions par la suppression des sous-préfectures. Il constate l'inutilité des sous-préfets, il plaisante l'exiguité de leurs attributions qui se bornent le plus souvent à signer des permis de chasse.

M. Laroze défend sans grande chaleur, ces fonctionnaires, dont le maintien est décidé par 296 voix contre 232.

M. Ménard vient à la rescousse et demande qu'on supprime au moins pour 500,000 francs de sous-préfectures.

La moitié, ajoute M. de Douville-Maillefeu.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, ne veut rien entendre. Il soutient qu'il est nécessaire de maintenir tous les sous-préfets, aucune commune n'ayant réclamé leur suppression.

L'amendement Ménard est repoussé par 285 voix contre 210.

M. Andrieux demande des explications sur le traitement de disponibilité accordé à M. de Trémontels, ex-préfet de la Corse.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN

BOULEVARD GAMBETTA

CIRQUE CONTINENTAL

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

DERNIÈRE SEMAINE

Aujourd'hui Mardi, 16 Décembre 1884

Représentation extraordinaire

POUR LA PREMIÈRE FOIS:

Le clown Parisien

W. PRUCK

dans son rôle excentrique de

CALINO AUGUSTE

SUCCES DE FOU RIRE !

LE CONCERT INSTRUMENTAL

Mlle PAMÉLA, clown Gougou. — Mlle JOSÉPHINE, clown William. — Mlle AMANDA, clown José. — Mlle Carolina, clown Edmonds. — M BARNUM, directeur et chef d'orchestre, M. Hadwin.

GERETTI, le célèbre gymnasiarque.

Miss BLANCHE, l'équilibriste aérienne.

Miss EMMELINE et sa meute dressée

GOUGOU et son porc JACK.

La troupe PAVANELLI, des Folies-Bergères de Paris dans ses excentricités musicales

LES PAVEURS MELOMANES

Waverley, cheval d'école, monté par Mme de Corby.

L'Indien en chasse, scène comique, exercice à cheval, par M Ashby et le clown Rochez.

Sauts périlleux, exercices à cheval, par l'écuyer américain Reed.

Les Jeux Péloponésiens, par les frères Trapnell.

Cette représentation sera complétée des meilleurs exercices et intermèdes du répertoire.

INTERMÈDES ET SCÈNES COMIQUES

par les clowns Gougou, Dane', les 3 Hadwin, Rochez, les 2 Trapnell, Edmonds, Albert, et CALINO AUGUSTE rôle rempli par le clown W. Price.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr.; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0,50 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 50 ; premières ou pourtour, 2 50 ; premières galeries, 1 50 ; secondes galeries, 70 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

Mercredi 17 Décembre.— Par extraordinaire

Grande Représentation

Jeudi 18. — Indépendamment de la représentation de 8 heures, à la demande de nombreuses familles et personnes des environs, à 3 heures,

GRANDE FÊTE DE JOUR

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Jeudi 18 décembre. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Grande fête dramatique. — Spectacle offert aux Dames. Une Dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas, deux Dames ne paieront qu'une place.

Le Bossu ou le Petit Parisien, drame à grand spectacle en 10 dix actes, par M Paul Féval. — Mise en scène de Paris Costume faits pour la pièce.

L'Article 7 ou un Duel dans le Bois de Poperinghe, bouffonnerie en 3 actes par MM. Bataille et Feugère.

Ordre du spectacle : 1° Le Bossu ; 2° à 9 heures 1/2, l'Article 7.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Mardi 16 décembre 1884. — Bureau à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2. —En Wagon, épisode de voyage en un acte, de M. Eugène Verconsin. — Madame attend Monsieur, comédie en un acte, de MM. Meilhac et Halévy.—Le Bravo, opéra nouveau en 4 actes.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

Un gros lot de 500,000 francs

1 gros lot de 100,000 fr. | 1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr. | 25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr. | 80 lots de 500 fr.

Au total, 106 lots formant 776,000 francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets non placés lors du présent tirage. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

Comme une bonne étoile.

Ce produit merveilleux a paru dans les nuits souvent si sombres des pauvres souffrants, et leur apportait soulagement et consolation, et quand on lit les témoignances sans nombre que les Pilules Suisses ont obtenus on le comprend. La vente d'un million n'est demi de boîtes par an dit tout. «Veuillez m'envoyer une boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je m'en trouve très bien, je ne souffre plus. Mauvais appétit, constipation naturelle d'un estomac délabré, tout a disparu par l'usage de vos Pilules Suisses. Inutile d'ajouter que je vous autorise à publier ma lettre.

«Mme Veuve POMPE-LANGET, à Sandillon (Loiret)».

A. M. Hertzog, Phre, 28, rue de Grammont, Paris.

COMMERCE

Laines

MARSEILLE, 13 décembre.

Comme la précédente, la quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par un grand calme dans les transactions Aux causes déjà signalées, il faut nécessairement ajouter aujourd'hui la raison de fin d'année, période toujours calme, à moins de circonstances exceptionnelles. Notre stock s'est encore accru de 1,000 balles, dont 400 balles mérinos de Russie en suint et 600 bja de Khorassan.

Les ventes de la quinzaine ont été d'environ 1,200 bjs, parmi lesquelles nous signalons :

229 b. Valence noire, à 1 fr. 42 1/2 ; 200 b. Géorgie, 2e tonte ; A O, à 1 fr. 70 ; A. à 1 fr. 55/60 ; B. O. à 1 fr. 55 ; 81 b. mérinos Boudiauska, à 1 fr. 0 ; 25 b. métis Kassapbachi, à 1 fr. 20 ; 64 b. Donskoy Taranrog, à 1 fr. 05 ; 125 b. Khorassan ; B, à 1 fr. 50 ; N à 1 fr. 22 1/2 ; M, à 0,95 ; 46 b. Rougasi, à 0,80 ; 35 b. Chypre : B. à 1 fr. 15 ; R. à 0,92 1/2.

LONDRES, 15 décembre.

Ventes publiques de laines Coloniales

Arrivages à Londres,
pour la 1re série d'enchères, relevés le 15 décembre 1884.
Ouverture le 20 janvier 1885.

Sydney	13.463 balles
Port-Philippe	10.896 »
Van-Diemen	11 »
Adélaïde	5.180 »
Swan-River	232 »
Nouvelle-Zélande	2.026 »
Total d'Australie	31 908 balles.
» Cap de Bonne-Espérance	8 930 »
Ensemble	40,838 balles
Réexpéditions probables :	
Australie 15 000 b.	27 000 »
Cap de B.-E. 12.000 »	
Arrivages actuels	13.838 balles.
Carpaisons flottantes :	
Australie 166 852 b	192.932 »
Cap de Bonne.-Espérance 26 070 »	
Arrivages destinés aux enchères	206.800 balles.
Anciennes existences :	
Australie 6 700 b.	8.200 »
Cap de Bonne-Espérance 1.500 »	
Stock approximatif à l'ouverture.	215.000 balles.

BUENOS-AYRES, 15 novembre.

Arrivages de la quinzaine 380,000. Ventes dito 350,000. Stock 50,000

Les arrivages de la quinzaine ont été assez réguliers. Ceux du Nord ont un peu meilleurs, quoique généralement médiocres, tandis que ceux du Sud et de l'Ouest se composent toujours en grande partie de laines fines, légères et de bonne nature

La nouvelle de l'apparition du choléra à Paris a eu jusqu'ici peu d'influence sur les cours et l'on continue à payer à peu près aux mêmes prix les lots fins à draperie et les belles laines légères sans toutefois allouer les prix extrêmes du début.

Les qualités moyennes et inférieures, peu recherchées jusqu'à présent, ont baissé de 3 à 4 0/0, mais nous croyons, que le mouvement s'accentuera davantage, lorsque les arrivages retardés par les pluies et le mauvais état des chemins, seront plus considérables

Nous cotons : Laines fints à fabrique 5 fr. 50 à 5 fr. 75, belles laines du Havre 5 fr. 25, bonnes laines d'Anvers 4 fr. 90 à 5 fr., laines moyennes 4 fr. 75, agneaux fines, propres 4 fr. 50.

PARIS. — Pour Anvers, balles 20 fr., cuirs secs 40 fr, cuirs salés 30 fr ; pour Havre 20 40 et 30 fr ; pour Brême et Hambourg 16, 45 et 30 Rm. respectivement le tout in full.

Soies

SHANGHAI, 11 décembre.

Marché calme mais soutenu.

	1884	1883
Ventes depuis notre dernier avis	1000	1200 b/s.
Exportations pour l'Angleterre	6500	9000 »
» pour la France	2000	18000 »
Stock invendu à ce jour	8000	7000 »

Taeilee, n° 4, Style Beautiful Woman n° 2 310 taels 385
» 5, » Bird Chop Fongling 292 1/2 300
» 5, » Gold Kilin Chop 265 345
Changes : S Londres à 4 mois par Tael 4s.11 1/4 5s.3 1/4d.
» S France à 4 mois » 6.25 fr. 6.65 fr.

SHANGHAI, 13 décembre.

Marché animé ; prix en hausse ; Taeilee n° 4 1/2 best taels 300.

Change : S/France 6.28.

YOKOHAMA, 12 décembre.

Marché calme, mais prix fermes ; Maybah n° 2 à liv. sterl. 245, Maybah n° 3 à 4 liv. sterl. 4 2 1/2.

Change : Sur Paris 4 58.

Céréales et farines

PARIS, mardi 16 décembre

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	44 10	44 10
Janvier	44 10	44 10
4 premiers	44 25	44 30
4 de mars	45 25	45 25
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 14,700.

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 25	21 10
Janvier	21 25	21 10
4 premiers	21 40	21 40
4 de mars	21 75	21 90

Seigles. — Tendance calme.

Courant	16 30	16 25
Janvier	16 40	16 40
4 premiers	16 40	16 40
4 de mars	16 90	16 90

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Co, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

lundi 15 déc. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 48 1/2	Juillet ../..	Janvier 35 1/2	Juillet ../..
Février 47 1/2	Août../..	Février 34 1/4	Août../..
Mars 46 3/4	Sept../..	Mars 34 1/2	Sept../..
Avril ../..	Octob../..	Avril ../..	Octob../..
Mai 46 1/2	Nov../..	Mai 37 1/4	Nov../..
Juin ../..	Déc../..	Juin ../..	Déc../..

FROMENT

Déc 78 1/2	Juin 88 3/4	Janvier 74 ./.	Juillet ../..
Janvier 80 ./.	Juillet ../..	Février 71 1/2	Août../..
Février 81 3/4	Août../..	Mars 72 ./.	Sept../..
Mars 84 ./.	Sept../..	Avril ../..	Octob../..
Avril 85 1/4	Octob../..	Mai 77 3/4	Nov../..
Mai 84 1/4	Nov../..	Juin ../..	Déc../..

PARIS, 15 décembre

Avoine. — Sans changement.

Courant	17 25	17 50	4 premiers 18 .. .. ..
Janvier	17 50	.. ..	4 de mars 18 25 .. ..
Janv.-fév	17 50	17 75	

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 16 décembre

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. .. ..	60 ..	21 ..	22 ..	18 ..	19 ..
Huile épurée	.. .. ..	66 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. .. ..	56 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 ..	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 68 fr. l'hect.

PARIS, mardi 16 décembre.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Lourde			Huile de lin. Lourde		
	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant	65 —	65 —	Courant	53 75	52 50
Janvier	66 —	66 —	Janvier	53 25	53 25